



Communiqué de presse

Paris, le 6 mai 2026

Rapport Alloncle : l'objectif politique est sans ambiguïté

Au terme de six mois d'auditions, le rapport de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale consacrée à la neutralité, au fonctionnement et au financement de l'audiovisuel public vient d'être rendu public.

Après des centaines d'heures d'auditions marquées par des débats chaotiques et confus, qui ont souvent donné l'impression de tourner en rond autour de quelques questions récurrentes et orientées, le rapport, soutenu par six députés du Rassemblement National sur les douze parlementaires qui ont approuvé sa publication du rapport, propose soixante-dix recommandations.

En proposant de diminuer les concours financiers à l'audiovisuel public de 25% et de supprimer une bonne partie de l'offre de programmes de France Télévisions, le rapporteur et ses soutiens ne cachent plus le dessein politique poursuivi tout au long de cette séquence délétère : le démantèlement de l'audiovisuel public.

Le rapport vise la démolition méthodique et assumée du service public de l'audiovisuel, élément essentiel du bon fonctionnement de la démocratie et du lien social, mais aussi de la diversité de la création et de la défense de la souveraineté française, dans un espace concurrentiel où les plateformes internationales occupent chaque jour une place plus importante.

Le catalogue de recommandations dessine un service public rabougri, privé de moyens financiers et amputé de la majeure partie de son offre, conduisant à l'abandon de quelques-unes de ses missions fondamentales : permettre à tous les publics d'accéder à une offre gratuite et diverse, informer de manière pluraliste et indépendante, promouvoir la culture, l'éducation et le patrimoine français à l'échelle régionale, nationale et internationale et soutenir la création.

Avec la suppression de France 5 et France 4, c'est toute la politique en faveur du documentaire de création, du spectacle vivant ou de l'animation qui serait impactée. Autant de marqueurs essentiels de l'offre de France Télévisions comme l'investigation et la transmission de la connaissance et des savoirs qui seraient sacrifiés ! Autant de publics entiers comme la jeunesse qui seraient délaissés.

A longueur d'auditions, le coût de l'audiovisuel public français a été dénoncé, vilipendé, caricaturé mais jamais documenté par le rapporteur, dans le seul but de légitimer l'asphyxie financière préconisée. Pourtant, la réalité est tout autre. Le coût de notre audiovisuel public est moindre que celui de ses principaux homologues européens. Quand le coût global de l'audiovisuel public est de 8,70 € par mois et par habitant en Allemagne ou de 6,10 € au Royaume-Uni, il est de 4,20 € en France.

En plus d'être biaisée, la vision proposée du service public est très incomplète. En le réduisant à un centre de coûts, le rapport oublie de dire à quel point le service public audiovisuel participe au rayonnement économique et culturel de la France à travers le monde, à quel point il participe par ses investissements dans la production à la création d'emplois et au dynamisme d'une filière qui irrigue tout le territoire.

Le débat sur le service public est légitime. Les entreprises de l'audiovisuel public sont perfectibles. Elles doivent continuer à se réformer et à s'adapter à un monde qui change.

Mais ce débat essentiel méritait mieux que la caricature à laquelle nous avons assisté tout au long des auditions.

L'évolution des usages, la lutte contre la désinformation, les missions du service public, la concurrence des plateformes américaines et chinoises, les bouleversements induits par l'intelligence artificielle sont autant de sujets stratégiques pour l'avenir de l'audiovisuel public qui n'ont jamais été véritablement abordés.

A cette vision du Rapporteur doit répondre désormais une ambition renouvelée du Gouvernement et des partis politiques qui estiment que ce service public doit être défendu.

Après deux ans d'errement financier et de coups de rabot au détour des débats dans le cadre des projets de loi de finances, il est désormais urgent de répondre à ce rapport en dotant les entreprises de l'audiovisuel public de contrats d'objectifs et de moyens avec une trajectoire financière pérenne et solide, en adéquation avec des objectifs ambitieux.

Contacts presse :

USPA / AnimFrance : Stéphane Le Bars (0660235396)